WM - COMITÉ DE VIGILANCE DU SITE D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-NICÉPHORE

CATÉGORIE	FONCTION OU ORGANISME	NOM	PRÉSENT	ABSENT
Citoyens	Résident du Club du Faisan	Josiane Pagé		x
		Guillaume Perreault Smith	x	
	Citoyens de Drummondville	Suzanne Lévesque	x	
Représentants du milieu municipal	MRC Drummond	Sylvie Laval		x
		Anick Verville	x	
	Ville de Drummondville	Marie-Ève Vadnais	x	
		Sarah Saint-Cyr Lanoie		x
		Daniel Pelletier		x
Représentants des groupes environnementaux	COGESAF	Vacant		
	Conseil Régional de l'Environnement du Centre du Québec (CRECQ)	Marie-Pascale Duvieusart	x	
	Société ornithologique du Centre-du-Québec	Marie-Christine Poisson	x	
Représentant des organismes socio-économiques	Drummond Economique	Vacant		
Représentante du milieu agricole	UPA	Vacant		

WM :
- M. Marc-Olivier Lamothe, directeur régional du LET de Drummondville
- M. Daniel Camara, ingénieur régional

GARAF :
- M. Patrick Lampron, coordonnateur

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ :
- M. Alex Craft, animateur
- Mme Virginie Lefebvre, responsable du compte rendu

RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE

Lieu d'enfouissement technique de Saint-Nicéphore
Maison GARAF, 6750 boulevard Saint-Joseph
9 septembre 2026, 18h
ORDRE DU JOUR

1. Célébration des 20 ans du Comité

2. Approbation de l'ordre du jour

3. Approbation du compte rendu (réunion du 3 juin 2026)

4. Actions de suivi
   - 4.1. Composition du Comité
   - 4.2. Journée portes ouvertes – 17 octobre 2026
   - 4.3. Saisies acceptées au LET
   - 4.4. Présence de mousses sur le site

5. Suivi environnemental des eaux
   - 5.1. Eaux de surface
   - 5.2. Eaux souterraines
   - 5.3. Résultats rivière Saint-François
   - 5.4. Suivi sur les PFAS

6. Eaux de lixiviation
   - 6.1. Données annuelles
   - 6.2. Durée de vie des bassins

7. Suivi – déplacement de l'entrée

8. Projets de développement de la propriété

9. Rapports d'activités
   - 9.1. Registre des signalements
   - 9.2. Registre des visites du MELCCFP

10. Divers et prochaine rencontre
    - 10.1. Mercredi 18 novembre 2026

11. Fin de la rencontre

COMITÉ DE VIGILANCE
LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-NICÉPHORE

Nos remerciements pour votre contribution exceptionnelle aux travaux du Comité de vigilance

Monsieur Gatien,

Au nom des membres du Comité de vigilance, je tiens à vous exprimer notre profonde gratitude pour l'engagement remarquable dont vous avez fait preuve à titre de membre depuis 2013 et président du Comité à partir de 2018.

Au fil des années, votre participation soutenue, votre rigueur, votre franchise et votre leadership ont contribué de façon déterminante à l'évolution et à la crédibilité du Comité. Par votre vision et votre dévouement, vous avez su jouer un rôle de gardien, en veillant constamment à ce que le Comité demeure fidèle à sa mission et à ses valeurs.

Nous garderons également le souvenir votre souci du détail et de la justesse de vos interventions. Votre contribution a laissé une empreinte durable, et nous vous en sommes sincèrement reconnaissants.

Au nom des membres du Comité de vigilance, je vous prie d'agréer, Monsieur Gatien, l'expression de nos sentiments distingués.

M. Guillaume Perreault-Smith
Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Saint-Nicéphore
Au nom de l'ensemble des membres

M. Marc-Olivier Lamothe
Directeur régional du lieu d'enfouissement technique de Saint-Nicéphore

Comité de vigilance du LET de Saint-Nicéphore

9 septembre 2026



Ordre du jour

1. Célébration des 20 ans du Comité
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du dernier compte rendu
4. Actions de suivi
5. Suivi environnemental des eaux
6. Eaux de lixiviation
7. Déplacement de l'entrée
8. Projets de développement de la propriété
9. Rapports d'activités
10. Divers et prochaine rencontre

Actions de suivi

Composition du Comité

- À la suite du départ de M. Gatien qui agissait à titre de président, nous devons nommer un(e) autre membre pour le remplacer.
- Ce processus de sélection ou de vote, selon le nombre de personne intéressé, sera effectué lors de cette rencontre.

Journée portes ouvertes

- La journée porte ouverte aura lieu le 17 octobre prochain.
- Afin de bien planifier l'organisation du kiosque pour présenter le comité de vigilance, nous aurons besoin de savoir qui serait intéressé à participer.
- Nous louerons un chapiteau qui sera installé dans l'aire du stationnement de la nouvelle entrée.
- Les visites de site dureront environ 1h15 et se feront par groupe à bord de 3 autobus en alternance.
- L'évènement aura lieu d'environ 10h à 15h selon le nombre de participant inscrit.

Saisies acceptées au LET

- L'acceptation des matières tel que le cannabis sont possibles, pour ce qui est des autres drogues, l'incinération est la méthode de destruction reconnue par Santé Canada.
- Lors de la réception au site, la méthode d'enfouissement avec recouvrement immédiat est préconisée par les corps policiers et ce, sous leur supervision.

Présence de mousses sur le site

- **Rappel** : présence de mousses sur le site lors de la visite du mois de juin
- Démarche effectuée auprès du client pour limiter la présence de mousse dans les chargements (encombrants)
- Mesure d'atténuation : **programme de nettoyage avec l'équipe d'opération à une fréquence de 3x/jour**

Suivi environnemental des eaux

Suivi environnemental des eaux

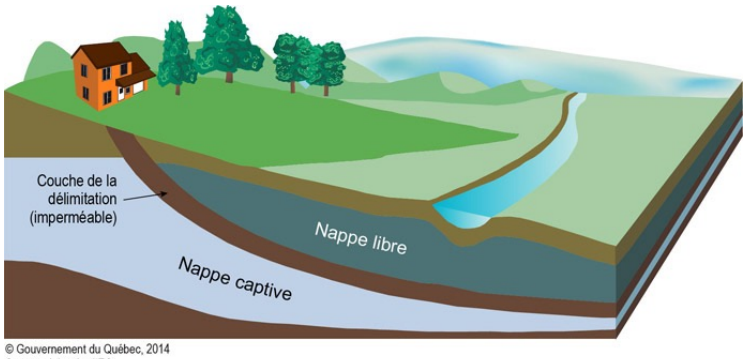
Rappel de la méthodologie

- 3 campagnes d'échantillonnage en 2025
  - Mai-Juin (printemps)
  - Juillet-Août (été)
  - Octobre-Novembre (automne)
- Analyses effectuées par Bureau Veritas
  - Laboratoire indépendant accrédité par le ministère
- Rapport transmis au MELCCFP en mars 2026

Suivi environnemental des eaux

Rappel de la méthodologie

- 8 points d'échantillonnage pour les eaux de surface
- 1 station de pompage (PL-1)
- 17 puits surveillés pour les eaux souterraines
  - 11 puits dans la nappe libre
  - 6 puits dans la nappe profonde



© Gouvernement du Québec, 2014
Source : Adaptée d'EC

Suivi environnemental des eaux

Interprétation des résultats

- Pour interpréter les résultats, WM et le ministère tiennent compte de plusieurs facteurs :
  - Normes du REIMR
  - Valeurs en amont (avant que les eaux n'entrent en contact avec le site)
  - Présence naturelle dans le milieu
  - Historique et fluctuation aux points de mesure

Suivi environnemental des eaux

Eaux de surface

Pour la station de pompage de PL-1, l'échantillon a été prélevé à la sortie de la conduite de refoulement se déversant dans le fossé nord-ouest et s'écoulant jusqu'à la station d'échantillonnage d'eau de surface ES-5.

L'ensemble des résultats a respecté les valeurs limites des paramètres de l'article 53 du REIMR.



Station de pompage

EAUX DE SURFACE

Paramètres	Valeur limite (REIMR)	Teneur de fond (conc.max amont)	Unités	PL-1		
				5/21/2025	7/21/2025	10/21/2025
Azote ammoniacal	25	0,34	mg/l	7,8	9	11
Phénols totaux	0,085	0,033	mg/l	<0,0020	<0,0020	<0,0020
DBO_5	150	19	mg/l	<5,3	<4,0	<4,0
MES	90	100	mg/l	17	21	22
pH	6,0 - 9,5	6,4 - 8,7	unité pH	6,7	7,22	6,83
Zn	0,17	0,034	mg/l	<0,0070	<0,0070	<0,0070
Coliformes fécaux	-	-	CFU/100ml	0	-	-

Suivi environnemental des eaux

Eaux de surface

Les résultats analytiques indiquent que les eaux de surface des secteurs des ruisseaux Paul-Boisvert et Oswald-Martel ont respecté les valeurs limites à toutes les stations d'échantillonnage lors des trois campagnes de 2025.

Les eaux de rejet de la station de pompage PL-1 ont aussi respecté les valeurs limites des paramètres de l'article 53 du REIMR.



Échantillonnage des eaux de surface

Paramètres	Valeur limite (REIMR)	Teneur de fond (conc.max amont)	Unités	ES-15		
				5/20/2025	7/21/2025	10/21/2025
Azote ammoniacal	25	0,34	mg/l	0,044	0,2	0,037
Phénols totaux	0,085	0,033	mg/l	<0,0020	<0,0020	<0,0020
DBO_5	150	19	mg/l	<5,3	<5,3	<4,0
MES	90	100	mg/l	7,0	9,0	5,0
pH	6,0 - 9,5	6,4 - 8,7	unité pH	7,1	7,1	7,3
Zn	0,17	0,034	mg/l	<0,0070	<0,0070	<0,0070
Coliformes fécaux	-	-	CFU/100ml	64	-	-

Paramètres	Valeur limite (REIMR)	Teneur de fond (conc.max amont)	Unités	ES-14		
				5/20/2025	7/21/2025	10/21/2025
Azote ammoniacal	25	0,34	mg/l	0,19	0,28	0,79
Phénols totaux	0,085	0,033	mg/l	<0,0020	<0,0020	<0,0020
DBO_5	150	19	mg/l	<5,3	<5,3	<4,0
MES	90	100	mg/l	5	5,0	9,0
pH	6,0 - 9,5	6,4 - 8,7	unité pH	7,3	7,3	7,1
Zn	0,17	0,034	mg/l	<0,0070	<0,0070	<0,0070
Coliformes fécaux	-	-	CFU/100ml	30	-	-

Paramètres	Valeur limite (REIMR)	Teneur de fond (conc.max amont)	Unités	ES-5		
				5/20/2025	7/21/2025	10/21/2025
Azote ammoniacal	25	0,34	mg/l	0,023	0,038	0,084
Phénols totaux	0,085	0,033	mg/l	<0,0020	<0,0020	<0,0020
DBO_5	150	19	mg/l	<5,3	<5,3	<4,0
MES	90	100	mg/l	5,0	5,0	3,0
pH	6,0 - 9,5	6,4 - 8,7	unité pH	7,5	7,8	7,8
Zn	0,17	0,034	mg/l	<0,0070	<0,0070	<0,0070
Coliformes fécaux	-	-	CFU/100ml	41	-	-

Suivi environnemental des eaux

Eaux souterraines nappe libre

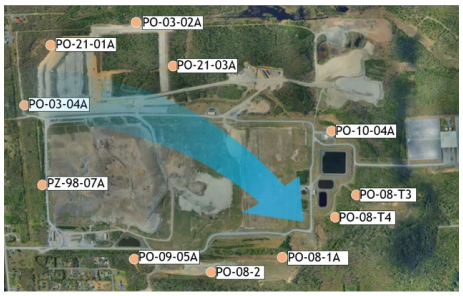
L'historique des résultats du suivi de la qualité des eaux souterraines, à l'amont du site, indique une présence naturelle de fer, de manganèse et d'azote ammoniacal excédant parfois les valeurs limites établies par le REIMR.

La majorité des paramètres organiques et inorganiques analysés pour les puits en aval respecte les valeurs limites de l'article 57 du REIMR.

À noter que la seule présence de fer et/ou de manganèse, en excès des valeurs limites dans la nappe libre de surface, ne constitue pas un indicateur d'une problématique liée à une contamination par des eaux de lixiviation.

En ce qui concerne les concentrations en nickel obtenues en 2025 au puits PO-08-2, celles-ci sont dans la continuité des concentrations observées depuis 2022.

Ces valeurs sont jugées non reliées aux activités du LET.



EAUX SOUTERRAINES NAPPE LIBRE

Paramètres	Valeur limite (REIMR)	Teneur de fond (conc.max amont)	Unités	PO-03-02A		
				6/9/2025	7/28/2025	11/3/2025
Fer	0,3	8,6	mg/l	1,3	1,7	1,2
Manganèse	0,05	0,39	mg/l	0,23	0,2	0,16

Paramètres	Valeur limite (REIMR)	Teneur de fond (conc.max amont)	Unités	PO-03-04A		
				6/5/2025	7/31/2025	11/4/2025
Azote ammoniacal	1,5	3,4	mg/l	2,2	4,2	2,5
Manganèse	0,05	0,39	mg/l	0,083	0,07	0,09

Paramètres	Valeur limite (REIMR)	Teneur de fond (conc.max amont)	Unités	PO-08-2		
				6/4/2025	8/5/2025	Sec
Fer	0,3	8,6	mg/l	0,15	5,3	-
Manganèse	0,05	0,39	mg/l	0,35	0,88	-
Nickel	0,02	0,02	mg/l	0,016	0,031	-

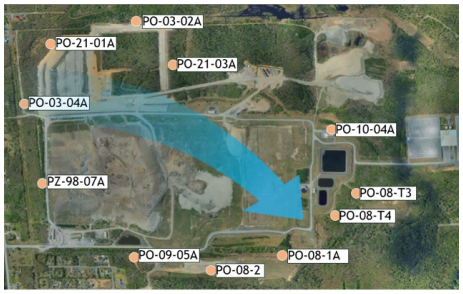
Paramètres	Valeur limite (REIMR)	Teneur de fond (conc.max amont)	Unités	PO-10-04A		
				5/26/2025	7/31/2025	11/4/2025
Fer	0,3	8,6	mg/l	0,31	1,8	0,14
Manganèse	0,05	0,39	mg/l	0,25	0,34	0,092

Suivi environnemental des eaux

Eaux souterraines nappe libre

Pour ce qui est des concentrations de sulfures légèrement en excès de la valeur limite détectée lors des campagnes en 2025 au puits PO-08-T3, elles demeurent stables et dans la plage des données historiques recueillies pour ce puits.

Quant au puits PO-08-T4, des dépassements pour les coliformes fécaux ont été observé à l'été et l'automne 2025, ces résultats feront l'objet d'un suivi lors des campagnes subséquentes afin d'en confirmer le caractère ponctuel.



EAUX SOUTERRAINES NAPPE LIBRE

Paramètres	Valeur limite (REIMR)	Teneur de fond (conc.max amont)	Unités	PO-21-01A		
				5/29/2025	7/23/2025	10/29/2025
Fer	0,3	8,6	mg/l	78	86	69
Manganèse	0,05	0,39	mg/l	2,2	2,5	1,9
Sulfures totaux	0,05	-	mg/l	<0,020	0,047	0,032

Paramètres	Valeur limite (REIMR)	Teneur de fond (conc.max amont)	Unités	PO-21-03A			
				6/9/2025	7/28/2025	11/3/2025	11/3/2025 (reprise)
Fer	0,3	8,6		3,1	0,18	12	0,16
Manganèse	0,05	0,39	mg/l	0,67	0,069	3,7	0,13
Nickel	0,02	0,02	mg/l	-	-	0,12	0,0071

Paramètres	Valeur limite (REIMR)	Teneur de fond (conc.max amont)	Unités	PO-08-T3		
				5/22/2025	7/22/2025	Sec
Fer	0,3	8,6	mg/l	5,5	6,4	-
Manganèse	0,05	0,39	mg/l	0,65	0,79	-
Sulfures totaux	0,05	-	mg/l	0,18	0,13	-

Paramètres	Valeur limite (REIMR)	Teneur de fond (conc.max amont)	Unités	PO-08-T4		
				5/22/2025	7/22/2025	10/20/2025
Coliformes fécaux	0	-	mg/l	0	2,0	3,0

Paramètres	Valeur limite (REIMR)	Teneur de fond (conc.max amont)	Unités	PO-10-04		
				5/26/2025	7/31/2025	11/4/2025
Fer	0,3	8,6	mg/l	0,31	1,8	0,1
Manganèse	0,05	0,39	mg/l	0,25	0,34	0,09

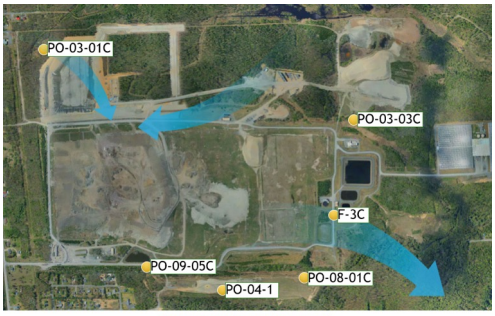
Suivi environnemental des eaux

Eaux souterraines aquifère profond

L'historique des résultats du suivi de la qualité de l'eau souterraine, à l'amont du site, indique une présence naturelle de fer, de manganèse et d'azote ammoniacal excédant parfois les valeurs limites établies par le REIMR.

La majorité des paramètres organiques et inorganiques analysés pour les puits en aval respecte les valeurs limites de l'article 57 du REIMR.

À noter que la seule présence de fer et/ou de manganèse, en excès des valeurs limites dans l'aquifère de till/roc, ne constitue pas un indicateur d'une problématique liée à une contamination par des eaux de lixiviation.



EAUX SOUTERRAINES AQUIFÈRE PROFOND

Paramètres	Valeur limite (REIMR)	Teneur de fond (conc.max amont)	Unités	PO-03-01C		
				5/29/2025	7/23/2025	10/29/2025
Fer	0,3	2,1	mg/l	0,12	0,43	0,14
Azote ammoniacal	1,4	3,3	mg/l	2,8	3,4	3,3

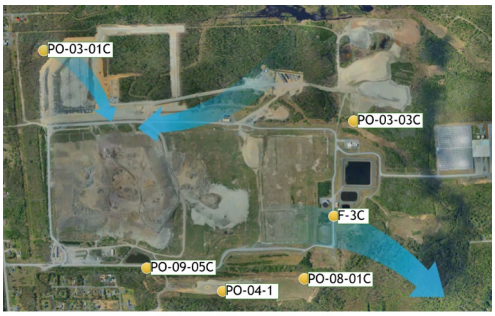
Paramètres	Valeur limite (REIMR)	Teneur de fond (conc.max amont)	Unités	PO-03-03C			
				5/25/2025	7/31/2025 **	10/27/2025	** 9/3/2025 (Reprise)
Azote ammoniacal	1,5	3,4	mg/l	1,7	31	1,8	1,8

Paramètres	Valeur limite (REIMR)	Teneur de fond (conc.max amont)	Unités	PO-04-1		
				6/4/2025	8/5/2025	10/30/2025
Fer	0,3	2,1	mg/l	0,94	0,95	0,87
Azote ammoniacal	1,5	3,4	mg/l	1,9	2,3	2,1
Manganèse	0,05	0,39	mg/l	0,056	0,054	0,055

Suivi environnemental des eaux

Eaux souterraines aquifère profond

Les concentrations en azote ammoniacal détectées en excès de la valeur limite lors des campagnes en 2025 dans l'eau des puits PO-03-03C, PO-04-1 et PO-09-05C sont inférieures aux concentrations maximales amont ainsi qu'aux concentrations observées dans le puits amont PO-03-01C, ce qui indique que l'azote ammoniacal était présent en amont hydraulique du LET, et ce, avant même que les eaux souterraines n'aient migré sous le LET.



EAUX SOUTERRAINES AQUIFÈRE PROFOND

Paramètres	Valeur limite (REIMR)	Teneur de fond (conc.max amont)	Unités	PO-03-01C		
				5/29/2025	7/23/2025	10/29/2025
Fer	0,3	2,1	mg/l	0,12	0,43	0,14
Azote ammoniacal	1,4	3,3	mg/l	2,8	3,4	3,3

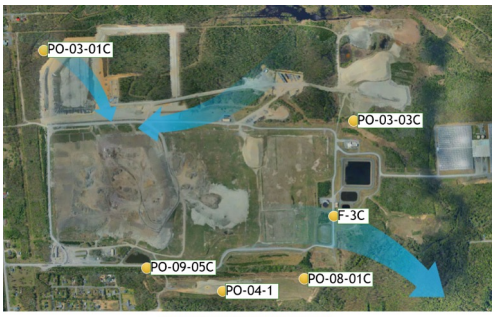
Paramètres	Valeur limite (REIMR)	Teneur de fond (conc.max amont)	Unités	PO-03-03C			
				5/25/2025	7/31/2025 **	10/27/2025	** 9/3/2025 (Reprise)
Azote ammoniacal	1,5	3,4	mg/l	1,7	31	1,8	1,8

Paramètres	Valeur limite (REIMR)	Teneur de fond (conc.max amont)	Unités	PO-04-1		
				6/4/2025	8/5/2025	10/30/2025
Fer	0,3	2,1	mg/l	0,94	0,95	0,87
Azote ammoniacal	1,5	3,4	mg/l	1,9	2,3	2,1
Manganèse	0,05	0,39	mg/l	0,056	0,054	0,055

Suivi environnemental des eaux

Eaux souterraines aquifère profond

Des concentrations en sulfures ont également été détectées lors des trois campagnes en 2025 pour le puits PO-09-05C, légèrement en excès de la valeur limite, mais les concentrations sont stables depuis 2018.



EAUX SOUTERRAINES AQUIFÈRE PROFOND

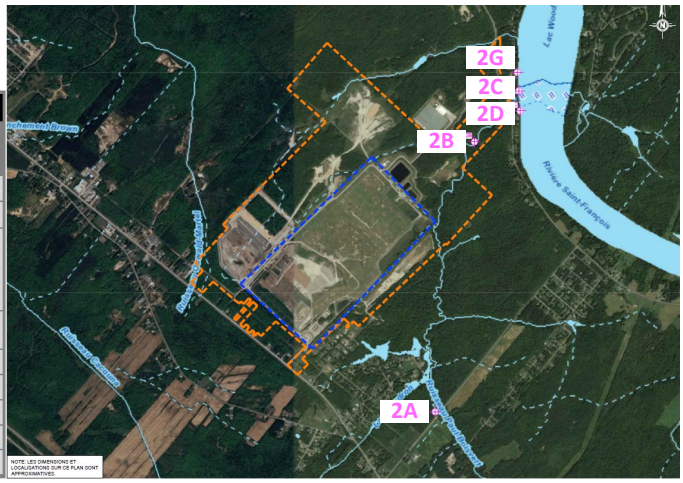
Paramètres	Valeur limite (REIMR)	Teneur de fond (conc.max amont)	Unités	PO-09-05C		
				6/2/2025	7/29/2025	10/28/2025
Fer	0,3	2,1	mg/l	2,2	2,1	1,8
Azote ammoniacal	1,5	3,4	mg/l	1,9	1,4	1,8
Manganèse	0,05	0,39	mg/l	0,23	0,22	0,21
Sulfures totaux	0,05	-	mg/l	0,055	0,086	0,058

Suivi environnemental des eaux

Eaux de surface externes

Tableau 1 : Résultats analytiques – 5 juin 2025

Paramètres	Unités	2A	2B	2C	2D	2G	Valeurs seuils à respecter[1]
Heure		12:15	13:00	12:40	13:17	13:40	
pH*	-	7,98	7,98	7,55	6,75	7,06	6,5 à 9,0
Température*	(°C)	22,2	22,2	18,6	19,3	18,1	ND
Azote ammoniacal	mg/L	<0,05	0,05	<0,05	<0,05	<0,05	Selon la température et le pH de l'échantillon limitant[2] : 0,68 Selon la moyenne des pH et des températures : 1,4
Matières en suspension	mg/L	3	5	6	17	9	Selon la concentration ambiante[3] : 22
Phosphore total	mg/L	<0,02	<0,02	<0,02	0,03	0,02	0,03
Coliformes fécaux	UFC/100mL	3300	390	160	240	230	ND
Zinc	mg/L	<0,020	<0,020	<0,020	<0,020	<0,020	0,078[4]
Composés phénoliques	µg/L	<10	<10	<10	<10	<10	ND
DBO5	mg/L	<1	<4	<1	<1	<4	3

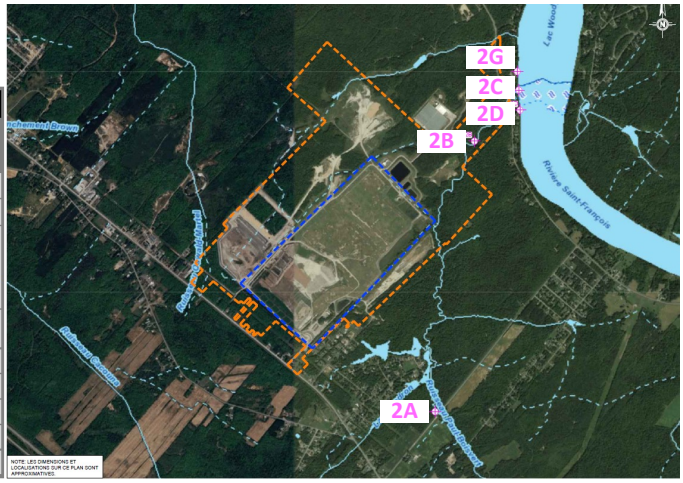


Suivi environnemental des eaux

Eaux de surface externes

Tableau 2 : Résultats analytiques – 2 juillet 2025

Paramètres	Unités	2A	2B	2C	2D	2G	Valeurs seuils à respecter[1]
Heure		15:15	13:55	14:18	14:07	14:29	
pH*	-	7,23	7,07	7,39	6,96	7,17	6,5 à 9,0
Température*	(°C)	18,9	22,0	22,6	20,6	23,2	ND
Azote ammoniacal	mg/L	0,06	0,08	0,05	0,05	0,05	Selon la température et le pH de l'échantillon limitant[2] : 1,3 Selon la moyenne des pH et des températures : 1,5
Matières en suspension	mg/L	23	33	10	16	9	Selon la concentration ambiante[3] : 21
Phosphore total	mg/L	0,07	0,02	0,07	0,09	0,05	0,03
Coliformes fécaux	UFC/100mL	900	800	380	82	360	ND
Zinc	mg/L	<0,020	<0,020	<0,020	0,022	<0,020	0,078[4]
Composés phénoliques	µg/L	<10	<10	<10	<10	<10	ND
DBO5	mg/L	<4	<4	<4	<4	<4	3

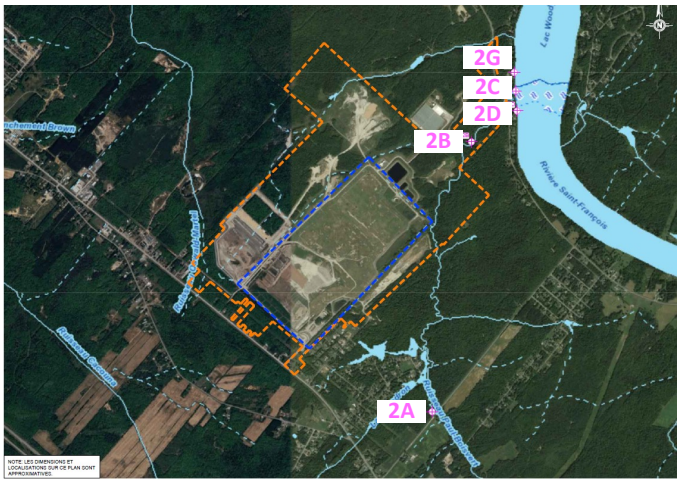


Suivi environnemental des eaux

Eaux de surface externes

Tableau 3 : Résultats analytiques – 11 août 2025

Paramètres	Unités	2A	2B	2C	2D	2G	Valeurs seuils à respecter[1]
Heure		14:35	15:38	13:59	13:40	13:47	
pH*	-	7,53	7,60	7,48	7,48	7,37	6,5 à 9,0
Température*	(°C)	26,7	25,6	25,0	32,1	29,8	ND
Azote ammoniacal	mg/L	0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	Selon la température et le pH de l'échantillon limitant[2] : 0,73 Selon la moyenne des pH et des températures : 0,83
Matières en suspension	mg/L	291	5	<3	4	<3	Selon la concentration ambiante[3] : 9
Phosphore total	mg/L	0,08	0,02	0,02	0,03	0,04	0,03
Coliformes fécaux	UFC/100mL	900	800	380	82	360	ND
Zinc	mg/L	<0,020	0,023	<0,020	<0,020	<0,020	0,078[4]
Composés phénoliques	µg/L	<10	<10	<10	<10	<10	ND
DBO5	mg/L	2	1	1	1	1	3

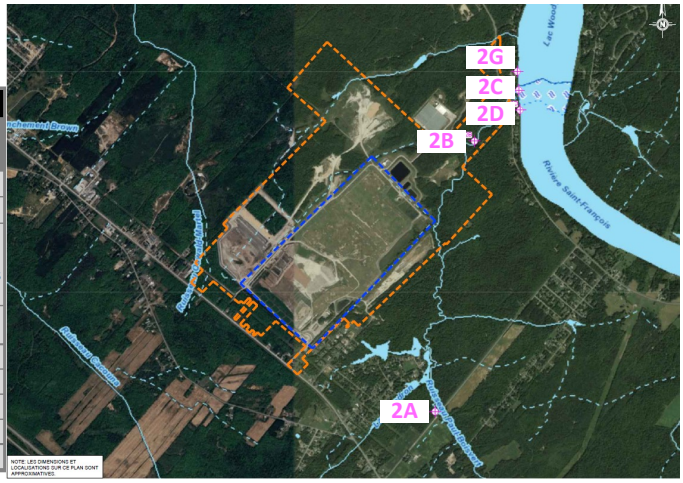


Suivi environnemental des eaux

Eaux de surface externes

Tableau 4 : Résultats analytiques – 5 septembre 2025

Paramètres	Unités	2A	2B	2C	2D	2G	Valeurs seuils à respecter[1]
Heure		12:15	12:45	11:39	11:28	11:25	
pH*	-	7,53	7,29	7,65	8,04	7,60	6,5 à 9,0
Température*	(°C)	19,6	18,6	18,7	22,2	19,9	ND
Azote ammoniacal	mg/L	<0,05	0,05	0,07	<0,05	<0,05	Selon la température et le pH de l'échantillon limitant[2] : 0,68 Selon la moyenne des pH et des températures : 1,3
Matières en suspension	mg/L	104	25	13	9	16	Selon la concentration ambiante[3] : 14
Phosphore total	mg/L	0,08	0,08	0,05	0,02	0,02	0,03
Coliformes fécaux	UFC/100mL	ND	>6000	>6000	55	>6000	ND
Zinc	mg/L	<0,020	0,023	<0,020	<0,020	<0,020	0,078[4]
Composés phénoliques	µg/L	<10	<10	<10	<10	<10	ND
DBO5	mg/L	<4	<4	<4	<4	<4	3



Suivi des PFAS

Rappel :

- WM a mis en place volontairement des échantillonnages de PFAS dans les eaux souterraines (2 puits) et les eaux de lixiviation du site en 2025 pour des fins de documentation en attente des exigences.
- Trois campagnes ont été réalisées en 2025, en mai, juillet et novembre, et aucun PFAS n'a été détecté dans les eaux souterraines.

Mise à jour :

- Depuis le 16 août, le ministère a rendu obligatoire la mesure de la concentration des PFAS rejetés par les LET dans le but de cibler les interventions là où elles sont réellement nécessaires et d'appuyer le développement, au besoin, de mesures de gestion, de solutions technologiques ou d'adaptations réglementaires.

Eaux de lixiviation

Eaux de lixiviation

Concentrations mesurées

- Aucune norme en vigueur pour le lixiviat brut puisqu'il n'y a pas de rejet direct à l'environnement.
- Obligation règlementaire de mesurer les concentrations une fois par année (à titre informatif)
- La Ville de Drummondville fixe à WM le niveau maximum à respecter pour les charges en azote ammoniacal pour le rejet
- La norme est de 8 kg/jr à l'année.

La moyenne des concentrations d'azote ammoniacal se situe entre 0 et 1,5 kg/jr à l'année.

Action de suivi

Durée de vie des bassins



Déplacement de l’entrée

Projets de développement de la propriété

Projets de développement de la propriété

- Nous amorçons des études et développons différents plans préliminaires pour les prochaines années, en continuité avec la vision intégrée de nos installations.

- Dans ce contexte, nous souhaitons impliquer directement la population avoisinante de notre propriété des groupes intéressés ainsi que la communauté drummondvilloise.

- Nous entamerons donc sous peu une consultation sur nos projets auprès de ces intervenants clés, ayant à cœur de poursuivre une cohabitation harmonieuse de nos activités à moyen et long termes avec la communauté

Projets de développement de la propriété

- Déplacement de l'entrée : réalisé
- Écocentre : travail en cours en collaboration avec la MRC

Études en cours et à venir pour explorer la faisabilité de :

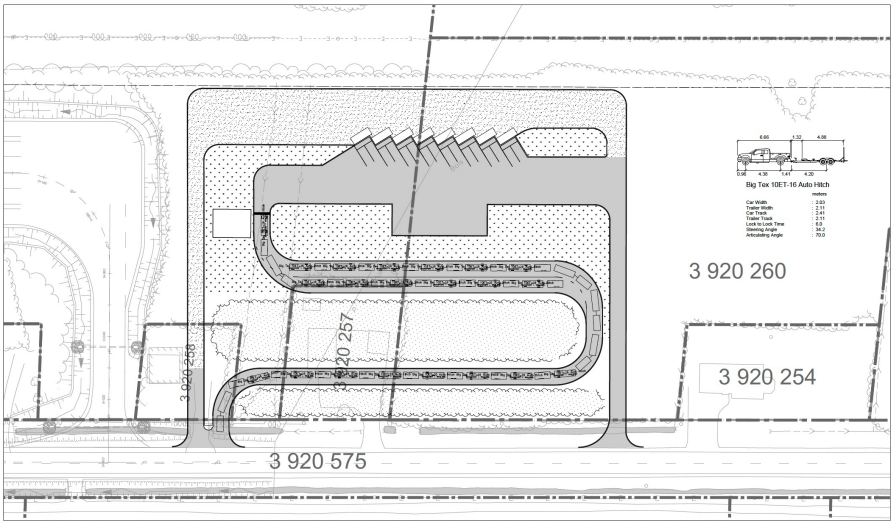
- Usine de gaz de source renouvelable (GSR)
- Usine de biométhanisation
- Continuité des opérations - futures cellules

Prochaines étapes – démarche de consultation du public :

Proposition d'une rencontre spéciale avec le Comité de vigilance : **début octobre 2026**

Portes ouvertes prévues le **17 octobre**

Écocentre



Plan du site



Rapports d'activités

Registre des plaintes

Aucune plainte enregistrée depuis la dernière rencontre

Date et heure	Mode de réception	Température	Personne ayant formulé la plainte	Nature de la plainte	Date de traitement par WM	Mesure(s) corrective(s)

**Courriel reçu d'une citoyenne le mardi 28 juillet à 9h25 au sujet d'odeur. Suivi fait par courriel sans aucun retour. Impossible de valider l'emplacement, la cause et les mesures correctives à prendre sans plus de détail. Aucun numéro de téléphone laissé.*

Registre des visites du MELCCFP

Aucune visite depuis la dernière rencontre

Date	Raison de la visite	Commentaires reçus	Correctif apporté

Divers et prochaine rencontre

Prochaine rencontre

18 novembre 2026

- Bilan de l'année écoulée
- Projets environnementaux et communautaires
- Suivi sonore annuel
- Performance environnementale
- Projets – Fonds d'action environnemental
- Suivi des PFAS
- Actions de suivi
- Registre des signalements
- Registre des visites du MELCCFP
- Suivi du déplacement de l'entrée



Merci !